

Projet de réaménagement de la rivière Lorette – secteur du boulevard Wilfrid-Hamel, à Québec et L'Ancienne-Lorette par l'agglomération de Québec

Dossier : 6211-02-132

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 28 mars au 12 mai 2017

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de réaménagement de la rivière Lorette – secteur du boulevard Wilfrid-Hamel, à Québec et L'Ancienne-Lorette* par l'agglomération de Québec a pris fin le 12 mai 2017. Conformément au mandat qui lui a été confié le 15 mars 2017 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 28 mars au 12 mai 2017, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

L'agglomération de Québec souhaite réaménager la rivière Lorette pour contrer les inondations, dans le secteur du boulevard Wilfrid-Hamel sur une distance de 4 km, situés sur des terrains privés et publics dans le territoire des villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette. Les travaux comprendraient l'installation de murs anti-crues en bois, en béton et en palplanches sur une longueur de 3 625 m, la reconstruction du pont de l'Accueil, la création de trois plaines de débordement et de deux bras de décharge, des travaux dans la zone inondable de la rivière, de déboisement, d'excavation, d'aménagement de chemins d'accès et de revégétalisation des rives.

L'objectif de ces travaux est d'augmenter la capacité hydraulique de la rivière de façon à permettre le passage sécuritaire d'une crue centennale de 85 m³/s. Ces travaux sont estimés à 22 M\$ et se dérouleraient entre l'été 2018 et l'automne 2019.

(Extrait du communiqué émis le 28 mars 2017)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information, ainsi que de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet

- la précision des travaux d'arpentage ;
- le détail de la localisation du mur anti-crue ;
- la servitude de part et d'autre du mur anti-crue et ce qu'elle implique pour les propriétaires ;
- les rencontres individuelles avec les propriétaires une fois que les plans d'implantation détaillés du mur seront disponibles.

Le risque d'inondation

- le risque d'inondation dans la partie aval du projet, causé par l'augmentation de la capacité hydraulique en amont, durant la période de construction ;
- le risque d'inondation lié au réseau pluvial ;
- le risque que les eaux du réseau sanitaire soient mélangées avec celles du réseau pluvial ;
- le rehaussement du niveau de la nappe phréatique lié à celui du niveau d'eau dans la rivière et le risque d'infiltration dans les sous-sols ;
- la cartographie des zones inondables.

La présence du mur anti-crue

- la perte d'usage d'une partie de la cour arrière ;
- la hauteur du mur ;
- la perte d'accès direct à la rivière ;
- l'entretien de l'aménagement paysager entre le mur et la rivière ;
- l'équité entre les propriétaires résidentiels et ceux du secteur commercial et résidentiel à l'égard de la perte de terrain ;
- la nécessité d'un mur anti-crue sur une propriété non touchée par les inondations.

La valeur des propriétés

- la diminution de la valeur des propriétés en raison de la présence éventuelle du mur anti-crue ;
- la diminution de la grandeur des terrains ;
- les recours devant les tribunaux contre la Ville de Québec.

Les autres préoccupations

- la perte de terrain liée à l'érosion des berges ;
- la perte de plusieurs arbres de plus de 50 ans affaiblissant la solidité de la rive ;
- la construction d'un rond de virée au bout de l'avenue Verlaine.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivant :

Centres	Adresses
Bibliothèque Romain-Langlois <i>Accès Internet gratuit</i>	2035, boulevard Masson, Québec
Bibliothèque Marie-Victorin <i>Accès Internet gratuit</i>	1635, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
29 mars 2017	<i>Journal de Québec</i>	
29 mars 2017	<i>Journal de Montréal</i>	
29 mars 2017		<i>Hebdo L'Actuel</i>
5 avril 2017		<i>Hebdo L'Actuel</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
28 mars 2017 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la région de Québec	552	Site Web et compte Twitter du BAPE 1 066 abonnés
11 avril 2017 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la région de Québec	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 1 072 abonnés

La séance d'information

Date	Le mardi 11 avril 2017 à 19 h 30
Lieu	Auditorium de l'école secondaire Polyvalente de L'Ancienne-Lorette 1801, rue Notre-Dame
BAPE : Animation	M ^{me} Diane Paquin, directrice des communications
Accueil et prise de notes	M ^{me} Anny-Christine Lavoie, ingénieure et analyste M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications
Promoteur	M. Daniel Lessard, directeur du service de l'ingénierie, Ville de Québec M. Guy Laliberté, directeur de projet de la rivière Lorette, Ville de Québec M. Denis Brisson, chargé de projet de l'étude d'impact, Ville de Québec M. Pierre Pelletier, directeur de projet, WSP Canada M. Bernard Massicotte, directeur adjoint de projet environnement, WSP Canada
Assistance	75 personnes
Durée	2 heures

Les relations de presse

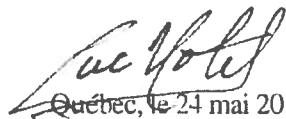
Des journalistes de l'hebdomadaire *L'Appel*, de *Radio-Canada*, du *FM 93,3* et du *Journal de Québec* ont assisté à la séance d'information du 11 avril 2017.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. À la suite du communiqué de presse diffusé le 28 mars 2017, des articles sont parus dans *Le Journal de Québec*, le journal *Le Soleil*, dans le portail *Constructo* et à l'antenne de *Radio-Canada* au sujet du mandat et de la tenue de la séance d'information du 11 avril 2017.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion. Il faut cependant mentionner que la communauté Wendat est représentée sur le conseil de bassin versant de la rivière Saint-Charles.



Québec, le 24 mai 2017

Luc Nolet, conseiller en communication, chargé du dossier

En collaboration avec Anny-Christine Lavoie, ingénieure et analyste